Orchestrede**chambre**de**Paris**

CONCOURS DU 19 DECEMBRE 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) 2^{NDE} CLARINETTE (JOUANT LA CLARINETTE BASSE) POUVANT JOUER 1^{ERE}



PROGRAMME

PREMIER TOUR (Derrière paravent)

<u>Concerto</u>: (édition Bärenreiter) W.A. Mozart – Concerto Kv.622

1er mouvement-exposition jusqu'à mesure 154

<u>Traits d'orchestre:</u>

L.v. Beethoven – Symphonie n°6

1^{er} mouvement, de mesure 474 à mesure 492 2^{ème} mouvement, de mesure 7 à mesure 18 3^{ème} mouvement, de mesure 122 à mesure 133

DEUXIEME TOUR

Concerto: (édition au choix)

C.M.v. Weber – Concerto pour clarinette n°1 Op.73

1^{er} mvt avec la cadence Baerman, jusqu'à mesure 145

<u>Traits d'orchestre:</u>

Z.Kodaly - Danses de Galanta

De mesure 31 à mesure 65 De mesure 346 à mesure 353 De mesure 571 à mesure 548

Variation de l'oiseau

L.v. Beethoven - Symphonie n°8

F. Schubert – Symphonie n°8 « inachevée »

I. Stravinsky – L'Oiseau de feu

Fe. Mendelssohn - Le Songe d'une nuit d'été-Scherzo

Fe. Mendelssohn-Symphonie n°3

A. Schönberg - Kammersymphonie

Clarinette basse : G. Verdi – Aida

De mes.1 à 48, mes. 99 à 153, mes.258 à 279, mes.379 à 385

2nd mouvement, de mes. 8 à mes. 40, et de mes.60 à mes.67

De [70] à [72]

Acte IV, Scène 1 du début à 16 mesures après [3]

3^{ème} mouvement, trio de mesure 45 à mesure 78

2nd mouvement, de mesure 66 à mesure 83

TROISIEME TOUR

Trait joué avec clarinette solo:

Fe. Mendelssohn-Les Hébrides-Ouverture De mesure 202 à mesure 217, partie de clarinette 2

Traits joués avec la petite harmonie:

W.A.Mozart-Symphonie n°39

L.v. Beethoven-Symphonie n°4

Andante con moto, de mesure 54 à mesure 82 Menuet, trio de mesure 1 à mesure 8, avec reprise

Menuet, trio de mesure 90 à mesure 121 Menuet, trio de mesure 140 à mesure 175

Musique de chambre - Séance de travail*

W.A. Mozart – Quintette pour vents et piano KV 452 (Édition Bärenreiter)

1^{er} mouvement du début à mesure 65

INFORMATIONS

- Les traits d'orchestre sont à télécharger sur le site internet de l'Orchestre de chambre de Paris http://www.orchestredechambredeparis.com/recrutement/
- Chaque candidat doit donc apporter le(s) jour(s) du concours ses partitions et celles de l'accompagnement au piano.
- Toutes les épreuves se joueront avec l'accord orchestre (la3 442hz).
- Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat. Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.
- *Musique de chambre : le candidat doit mener et diriger le travail pour obtenir le meilleur résultat. Les autres musiciens et le président du jury pourront participer également en faisant des propositions.